

Ruhengeri le 27 août 1958

N°A/916/AI.14

AS

TRANSMIS pour compétence à
Monsieur le s/chef Kayinamura, en le priant
de bien me tenir au courant.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE
J. DE MAN.-

Mundanikure Léon
s/brigadier de 2e classe
KISINYI

Kisenyi le 24 août 1958

Monsieur le Commissaire de Police
à RUHENGIRI

Monsieur le Commissaire de Police,

J'ai l'honneur de porter, par la présente,
plainte contre le nommé MUNYANTARAMA Jean, résidant
à la colline Cyamabuye, s/chefferie Nyagisozi, chefferie
Buhoma-Rwankeri, pour le fait suivant: en avril 1957
j'ai donné au précité la somme de 500 frs. ~~xx~~ pour m'
acheter 5 sacs de pommes de terre. Depuis lors je n'ai
reçu ni l'argent ni pommes de terres-

Je vous prie de bien vouloir interpellier
l'intéressé aux fins de lui demander pour quelle raison
il ne m'a fait parvenir les 5 sacs de pommes de terre
convenus.-

Je vous remercie d'avance de votre obligea-
nce et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire de
Police, l'expression de mon très profond respect.-

MUNDANIKURE, Léon,
(sé)

